

*Travaux de la Chambre*  
**AFFAIRES COURANTES**

[Français]

**BILLS PRIVÉS EN GÉNÉRAL ET RÈGLEMENT**

**M. Gérard Duquet:** Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 4<sup>e</sup> rapport du comité permanent des bills privés en général et du règlement.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

\* \* \*

● (1430)

[Traduction]

**LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**

LA PRÉSENTATION OU L'ADOPTION DE CERTAINS BILLS

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'ai une brève déclaration à faire au sujet des travaux de la Chambre. Hier, après délibérations, j'ai promis de réexaminer une série de mesures législatives qui pourraient peut-être être adoptées sans débat et sur lesquelles nous étions à peu près tombés d'accord. Par suite de ce nouvel examen, j'ai une nouvelle proposition à faire, selon laquelle on supprimerait un des articles inclus hier, on en ajouterait un autre et on en ferait progresser un troisième. Les députés y trouveront sans doute un terrain d'entente.

Il y a d'abord l'article n° 17, le bill C-135, sur les hypothèques domiciliaires, à l'étape du rapport et de la troisième lecture. Sauf erreur, il n'y avait pas de difficulté à ce sujet.

Le deuxième article est l'ordre du gouvernement n° 43, le bill C-190, le Régime de pensions du Canada, motion n° 1, concernant les Hutterites ou les Mennonites. Je remarque que le député de Crowfoot a exercé son droit indéniable de refuser l'unanimité, aussi suis-je disposé à supprimer cet article de la série de propositions. Néanmoins, comme le gouvernement attache une grande importance à l'adoption de ce bill, je verrai à ce qu'il soit mené à terme avant l'ajournement ou la prorogation de la Chambre.

Je passe à l'article suivant, la loi sur la libération conditionnelle, le bill C-191, à l'étape du rapport avec amendements et de la troisième lecture. Il n'y avait pas de désaccord sur ce point hier.

Vient ensuite le bill S-4, la loi sur les parcs nationaux, dont j'ai proposé la deuxième lecture. Mais le député de Winnipeg-Nord-Centre est allé plus loin en disant qu'il était disposé à faire progresser le bill jusqu'à la troisième lecture. Je présente donc cela dans le cadre de ma proposition et je crois que c'est rationnel.

[M. l'Orateur.]

En outre, je suis disposé à proposer l'adoption à l'étape du rapport, la troisième lecture et l'adoption du bill C-211 relatif aux allocations familiales.

Pour finir, j'ajoute un élément que je n'ai nulle part mentionné hier, soit le bill C-224, le Régime de pensions du Canada n° 2.

S'il y a accord sur l'adoption de ces mesures à toutes les étapes sans débat, je me ferai un plaisir de proposer qu'on le fasse maintenant.

**Des voix:** Bravo!

**M. Tom Bell (Saint-Jean-Lancaster):** Monsieur l'Orateur, naturellement, le leader à la Chambre ne nous a pas prévenus de ce qu'il y aurait dans cet ensemble de mesures, les nouvelles et les anciennes.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Bell:** Nous nous intéressons particulièrement aux bills sur les allocations familiales et sur le Régime de pensions du Canada, parce que ce sont des mesures sociales, et nous nous opposons à ce qu'on s'en serve pour faire du marchandage et du chantage.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Bell:** Le leader à la Chambre a changé l'ordre de priorité de certains de ces bills. Par exemple, le bill concernant les Hutterites n'était pas sur la première liste de priorités, et il figure maintenant sur la deuxième.

**M. MacEachen:** Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur. Le député se trompe tout à fait. S'il consulte la liste que j'ai mentionnée hier, il constatera que le premier article était le Régime de pensions du Canada n° 1—le tout premier.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** Il proteste trop.

**M. Bell:** Le leader de la Chambre se laisse emporter par l'excitation à propos de lundi prochain. Nous nous rendons compte que c'est une période très difficile pour le gouvernement.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Bell:** Cependant, je n'ai parlé d'aucune liste d'hier, j'ai mentionné la liste des priorités de la semaine dernière, que j'ai devant moi et où figurent les sept bills dont il a été question à la réunion des leaders. La liste des sept bills n'inclut pas celui-ci et le leader à la Chambre peut vérifier.

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** Retirez vos paroles!

**M. Bell:** Étant donné les erreurs qu'a commises hier le leader à la Chambre, celles qu'il vient de commettre et les changements survenus, nous nous réservons le droit d'examiner la question en caucus d'une façon démocratique.